Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités et retraitées
Union syndicale Solidaires

Union syndicale Solidaires Retraités Retraitées

31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris
Tél : 01 40 18 18 12 - unirs@solidaires.org - www.solidaires.org/

Compte-rendu du CA du jeudi 13 juin 2019 dans les locaux de Solidaires

Présent-e-s : 17 (8 femmes et 9 hommes)

Pour les organisations syndicales nationales (6 personnes) : SNABF Solidaires (Odette Scherrer) ; Solidaires Finances Publiques (Gérard Gourguechon) ; SUD CAM (Gérard Pertué) ; SUD Pôle Emploi (Suzanne Bellet) ; SUD PTT (Catherine Souchon) ; SUD-Rail (Anne Millant).

Pour les Solidaires locaux (11 personnes) : 08/10/51/52 Champagne-Ardenne (Patrice Perret) ; 14 Basse-Normandie (Odile Hervieu, Jean-Pierre Nunès) ; 25 Doubs (Martine Chevillard) ; 44 Loire-Atlantique (Jacky Chataigner) ; 54 Meurthe-et-Moselle (Jean-Louis Collinot et Christian Zannier) ; 59/62 Nord/Pas-de-Calais (Michèle Béarez et Jean-Louis Van De Wièle) ; 85 Vendée (Denis Turbet-Delof) ; 91 Essonne (Carine Lyon).

Excusé-e-s : Henri Herrera (Solidaires Finances Publiques) ; Odette Amanton (34 Hérault) ; Madeleine Comte (69 Rhône) ; Jean Piot (91 Essonne).

Ordre du jour retenu :

Activités spécifiques « retraité-e-s » depuis le dernier C.A. du jeudi 16 juin 2019 : rencontre des 9 du mercredi 29 mai 2019 à la FGR-FP + préparation de la rencontre avec M. Fragonard du 19 juin 2019 + préparation de la journée du 20 juin 2019 + signature de la carte-pétition + rassemblement du 20 juin sur Paris + initiatives dans les départements + lettre aux maires et leurs réponses.

Activités spécifiques « retraité-e-s » pour les prochains mois : préparation de la prochaine rencontre des 9 à la FSU le lundi 1er juillet 2019 à 14h00 (y compris désignation des personnes qui représenteront Solidaires) + réflexion sur les prochaines mobilisations à envisager « pour la rentrée » (probablement première semaine d'octobre 2019) + poursuite de la réflexion sur les actions possibles des retraités et retraitées que nous pourrions initier seuls ou proposer aux autres organisations de retraité-es.

Vie interne de l'UNIRS : notamment, un point sur la trésorerie en lien avec les suivis par internet + fixation des dates des réunions du C.A. pour 2019/2020 + première réflexion sur les débats à avoir lors de notre C.A. sur deux jours de janvier 2020 + actualisation des revendications pouvoir d'achat suite aux réflexions du précédent CA + recensement des adhésions de « gilets jaunes » à l'UNIRS + etc.

Préparation de l'Assemblée Générale de l'UNIRS du jeudi 10 octobre 2019 : avant la tenue de cette AG, nous aurons encore une réunion du C.A., le jeudi 12 septembre 2019. Mais il faut que, lors de ce C.A. de juin, nous arrêtions l'ordre du jour de notre A.G. pour pouvoir envoyer l'invitation afin de commencer à enregistrer les inscriptions (voir première proposition d'ordre du jour de l'AG jointe).
Précisions sur l'ordre du jour, l'organisation de l'accueil, la confection des « cavaliers » nominatifs, l'organisation des débats, la présidence de séance, l'organisation du buffet, etc. + points particuliers à mettre éventuellement en avant dans le rapport d'activité + points particuliers à mettre éventuellement en avant lors du rapport de trésorerie + points particuliers que nous voudrions mettre en avant dans la motion d'actualité et d'orientation + points que nous voudrions voir être abordés par le ou la camarade du Secrétariat national + examen des points qui seront abordés dans le cadre des travaux sur le dossier revendicatif (pouvoir d'achat + aide à l'autonomie + etc.) + première approche sur les présences envisagées à l'AG et les candidatures pour le prochain C.A.

Analyse du contexte économique, social, syndical, environnemental et politique : malgré quelques vicissitudes (gilets jaunes + élections européennes), le gouvernement poursuit le train de ses projets + les conflits sociaux probables pour « la rentrée » et le « paysage syndical » après notamment le congrès de la CGT + réflexion sur une stratégie syndicale « stimulante ».

Activités spécifiques « retraité-e-s » depuis le dernier C.A. de l'UNIRS du 16 mai 2019

Rencontre des 9 du mercredi 29 mai 2019 à la FGR-FP

Patrice Perret rappelle la réunion des neuf du mercredi 29 mai 2019, au cours de laquelle les neuf organisations de retraité-e-s ont précisé les actions du 20 juin et commencé à réfléchir à la suite.

Actions du 20 juin

Chaque département est invité à organiser une initiative le 20 juin.

Pour la région parisienne, les neuf devraient recevoir l'autorisation pour un rassemblement à 14 h sur la place Saint Augustin, à proximité de l'Élysée où une délégation espère se rendre à l'Élysée pour déposer en mains propres les dizaines de milliers de pétition au Président Macron. Pour cela une demande de rencontre lui a été envoyée. En cas de refus de rencontre et des paquets contenant les cartes pétitions, les boîtes aux lettres des alentours se rempliront vite.

Un communiqué de presse fera connaître cette journée, à Paris et ailleurs, et des conférences de presse se tiendront.

La lettre aux maires

Elle leur rappelle la place des retraité-e-s dans la vie sociale et associative de leur commune, y compris dans leur conseil municipal.

Elle demande le vote par les conseils municipaux d'une motion de soutien aux revendications des retraité-e-s. **Plusieurs maires ont répondu**, chaque département doit passer à la vitesse supérieure et, sur cette base d'appui, les neuf interpelleront les responsables nationaux des maires (association des maires de France, association des maires ruraux) éventuellement pour envisager une réunion de travail sur la situation des retraité-e-s, la disparition des services publics et la fragilisation des communes.

Après la réunion, Solidaires a informé que nous pouvions écrire à tous les maires de France en achetant un fichier coûtant 442,80 TTC soit 49,20 € par organisation (voir en cliquant ici). Ont donné leur accord : CFE CGC, UNAR CFTC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR.

Quelles actions à la rentrée ?

Le principe d'une action en octobre est acquis, la prochaine réunion le précisera en fonction des souhaits des équipes de base, des résultats du 20 juin, des réponses des maires, des éventuelles précisions du PLFSS sur les seuils qui détermineront qui va profiter de l'annulation de l'augmentation de la CSG et de la reprise de la revalorisation des pensions.

Les courriers aux politiques et gouvernement

Nous sommes bien conscients que le pouvoir ne veut pas recevoir les retraité-e-s, que beaucoup, dans la majorité LREM, considèrent les retraité-e-s comme quantité négligeable et improductive… La ministre Mme Buzyn est « *incompétente ou se fout de notre gueule* » en refusant de nous recevoir pour cause d'agenda rempli, en renvoyant sur M. Delevoye alors que la réforme des retraites concerne prioritairement les actifs et non les retraité-e-s.

Néanmoins, Mme Buzyn gère des dossiers importants pour nous : dégradation de la situation des EHPAD, fermeture de lits en gériatrie dans les hôpitaux. Nous lui envoyons une lettre sur un sujet précis qui nous touche, la suppression de lits en gériatrie, en rappelant nos demandes de rencontres larges.

Préparation de la rencontre avec M. Fragonard du 19 juin 2019

Gérard Gourguechon, qui participera à cette réunion avec d'autres camarades du groupe des 9, explique que Solidaires sera reçue, bien qu'exclue du HCFEA, présidé par M. Fragonard qui va recevoir les neuf. Fragonard « subit » la forte pression des sept organisations de retraité-e-s du HCFEA, au nom des neuf. Il va nous interroger sur les aspects concernant directement les retraité-e-s de la réforme Delevoye : les 14 % de part de PIB qui va peser sur les pensions, et la revalorisation des pensions.

Les personnes présentes sont invitées à donner des informations sur les quatre points : le 20 juin, la lettre aux maires, actions à la rentrée, considération par les élu-e-s.

Principaux éléments de la discussion :

Essonne 91 (Carine Lyon) : la réunion des sept (CGC et CFTC ne viennent pas) a décidé une rencontre à la Préfecture le 20 juin et l'envoi d'un communiqué de presse. Elle appelle au rassemblement à Paris l'après-midi. Les maires se réunissent le 19 juin, les neuf en profiteront pour cibler quelques-uns afin de leur parler de la lettre.

Vendée (Denis Turbet-Delof): un millier de signatures a été recueilli par six organisations, sur les marchés où nous avons senti une très bonne réactivité et des discussions intéressantes. Les cartes pétitions seront apportées à Paris le 20.
Les 360 maires ont reçu la lettre, mais aucun n'a répondu.
Les neuf demandent une vitesse supérieure et une immense manifestation nationale, soutenue et financée par nos structures interprofessionnelles nationales.

Les élu-e-s nationaux nous ignorent, la Présidente LR du département nous a reçus avec ses responsables principaux chargés des sujets nous concernant, leur anti-macronisme fait qu'ils nous ont rejoints sur plusieurs points où nous avons du travail à faire (désertification rurale, santé, EHPAD, services publics, etc.).

Doubs 25 (Martine Chevillard) les neuf se sont réunis hier. Les distributions et signatures sont organisées chaque samedi au rassemblement des Gilets jaunes place de la Révolution et sur les marchés. La carte pétition est bien signée et nous sommes bien reçus. Brigitte Sourrouille les apportera le 20 juin au rassemblement à Paris.
La lettre aux maires n'a pas été envoyée, le maire de Besançon LREM a dû descendre recevoir les manifestants mais il nous ignore le reste du temps. L'élue nationale LREM nous a reçus l'années dernière, mais il a été jugé inutile de rencontrer à nouveau une personne qui ne nous écoute pas.
Les manifestations ont de la gueule, de la présence. Martine pense, personnellement, qu'une manifestation nationale serait une bonne chose. Le mécontentement se sent fortement, mais nous ne récupérons rien.

Loire Atlantique 44 (Jacky Chataignier) : les neuf se réunissent lundi, une personne apportera les cartes pétitions à Paris. Nous avons organisé de nombreuses manifestations locales, une nationale pose de nombreux problèmes d'organisation et de financement, qui ne doivent pas être insurmontables.

Nord 59 (Jean-Louis Van De Wièle et Michèle Béarez) : les neuf se réunissent en ce moment… notamment pour déterminer une action sur les EHPAD, pour le moment freinée et bloquée par FO.
Malgré une forte énergie déployée, nous n'arrivons pas à toucher les gens, défaitistes. Solidaires organise une rencontre sur les retraites le samedi 22 juin de 11 h à 22 h, y compris sur la réforme des retraites.
La lettre a visé quelques maires … dont plusieurs ont signé … le courrier de soutien à Macron.
Une rencontre des retraité-e-s le 2 mai à Lille, soutenue logistiquement par la maire Martine Aubry, a fait l'objet d'un compte-rendu largement diffusé. La participation limitée (80 personnes) s'explique par l'obligation (inutile) de s'y inscrire.
Solidaires a eu très peu de cartes pétitions, la CGT ne savait pas qu'elle devait en donner aux autres organisations…
Rapport avec les élu-e-s : la mairie nous soutient, les neuf sont mal vus par le département car nous travaillons à trois dans le CDCA, qui se réunit cet après-midi.

Basse-Normandie 14-50-61 (Odile Hervieu) : les cartes pétitions sont envoyées directement par les signataires.
Les neuf n'ont pas fait grand-chose pour les maires. L'action de rentrée sera abordée lors de la réunion de lundi prochain.

Activités spécifiques « retraité-e-s » pour les prochains mois

Réflexion sur les prochaines mobilisations à envisager « pour la rentrée »

La journée d'actions se situera très probablement dans la première semaine d'octobre 2019.
Pour préparer cette réunion, dans la discussion, nous devons donner notre avis sur :
- Les résultats du 20 juin : un envoi sur la liste « militant » demandera de nous envoyer les informations.
- L'impact de la lettre aux maires : envois réalisés, taux et qualité des réponses, …
- Notre analyse des annonces du gouvernement sur la CSG et la revalorisation des pensions, et leur prise en compte dans le PLFSS.

Quelles actions possibles des retraités et retraitées, que nous pourrions initier seuls ou proposer aux autres organisations de retraité-e-s ? Afin de mobiliser davantage de personnes de façon attrayante, nous avons tenté de donner des idées dans la note de juin en citant toutes les actions novatrices que nous connaissions : tables sur les marchés, stand dans le forum semaine bleue, diffusion de tracts au salon des Séniors à Paris, blocage populaire du vieux port à Marseille, occupation d'une place sonorisée pour discuter et faire signer la carte pétition, envoi médiatisé à E. Macron d'une « bouteille à la mer », changement de plaques de rues, série de réunions publiques sur les retraites ou/et la réforme en cours, signature de la carte pétition lors de l'Armada à Rouen, etc.

Préparation de la prochaine rencontre des 9

Elle aura lieu à la FSU le lundi 1er juillet 2019 à 14 h. Ce sont Anne Millant et Philippe Cornelis qui nous représenteront.

Pour préparer cette réunion, dans la discussion, nous devons donner notre avis sur :
- les résultats du 20 juin,
- les réponses, ou absences de réponse, des maires,
- notre analyse du PLFSS qui devrait préciser l'annulation de l'augmentation de la CSG et la revalorisation des pensions.

Dans notre stratégie d'élargir le champ revendicatif des neuf, nous mettrons à l'ordre du jour la santé des retraité-e-s, qui dépend de nos conditions de travail, de notre environnement, … ce qui incite à une vision large sur la société.

Les réflexions sur la santé commencent avec la prise en charge des personnes âgées : nous devons poursuivre à partir de deux textes (FO santé sur le financement des EHPAD ; CGT sur l'aide, l'accompagnement et les soins à domicile).

Principaux éléments de la discussion :

- Le Doubs évoque le « club des pisseurs » dont des retraité-e-s, qui a montré qu'ils sont tous contaminés par le glyphosate, même les plus écolos très attentifs à leur consommation.
- Solidaires a proposé que le rassemblement du 20 juin à Paris se fasse au Rond-point des Champs-Élysées, mais les autres organisations ont pensé qu'il ne fallait pas provoquer la préfecture…

Vie interne de l'UNIRS

Trésorerie

Le trésorier Gérard Pertué présente les comptes et les rentrées de cotisations. **Le tableau** ci-dessous indique le nombre d'adhérent-e-s déclarés par les structures, pour les années 2018 et 2019. Un nombre en rouge indique une estimation en fonction des années antérieures, car la structure n'a pas précisé son nombre d'adhérent-e-s.

Organisations nationales	2018	2019
ALTER		15
SNABF	320	324
SNJ	141	142
SNUPFEN Solidaires	150	133
Solidaires CCRF et SCL	19	19
Solidaires Douanes	20	
Solidaires Finances Publiques	1 670	
Solidaires Groupe RATP	5	
Solidaires Météo	43	51
Solidaires Sud Emploi	1	
Sud Aérien	25	20
Sud BPCE		196
Sud CAM	350	350
Sud Centrale MINEFI		3
Sud Chimie Pharma	20	
Sud Collectivités Territoriales	100	190
Sud Culture et Medias Solidaires	198	199
Sud Education		200
Sud Energie	6	7
Sud FPA Solidaires	35	40
Sud Insee	5	5
Sud Protection Sociale	20	19
Sud PTT	782	1160
SUD-Rail	1100	
Sud Recherche EPST	5	6
Sud Santé Sociaux	220	
SUNDEP Solidaires	25	58
SUPPER	8	
Total	**5 268**	**3 137**

Solidaires locaux	2018	2019
05 Solidaires Htes Alpes	3	2
08/10/51/52 Solidaires Champ-Ardenne	2	4
13 Solidaires Bouches du Rhône	10	5
14/50/61 Solidaires Calvados, Manche, Orne	71	73
16 Solidaires Charente	1	
22 Solidaires Côtes d'Armor	2	
25 Solidaires Doubs	7	7
27/76 Solidaires Hte Normandie	18	16
29 Solidaires Finistère	52	9
30 Solidaires Gard	4	
32 Solidaires Gers	7	7
34 Solidaires Hérault		6
35 Solidaires Ille et Vilaine	55	55
37 Solidaires Indre et Loire	90	
38 Solidaires Isère	19	51
44 Solidaires Loire Atlantique		23
45 Solidaires Loiret	0	
46 Solidaires Lot	0	
54 Solidaires Meurthe et Moselle	18	18
56 Solidaires Morbihan	20	20
57 Solidaires Moselle	0	
58 Solidaires Nièvre	1	7
59 Solidaires Nord	21	
59/62 Solidaires UIR 59/62	44	45
60 Solidaires Oise	8	
62 Solidaires Pas-de-Calais	20	19
63 Solidaires Puy-de-Dôme - Auvergne ?	28	30
69 Solidaires Rhône	6	
71 Solidaires Saône et Loire	26	27
74 Solidaires Hte Savoie	6	6
76 Seine Maritime : Hte Normandie		25
80 Solidaires Somme		15
82 Solidaires Tarn et Garonne	4	5
83 Solidaires Var	20	10
84 Solidaires Vaucluse	12	
85 Solidaires Vendée	16	17
88 Solidaires Vosges	10	10
91 Solidaires Essonne	27	26
94 Solidaires Val de Marne	0	1
Total Solidaires local	**1256**	**1167**
TOTAL GLOBAL	**6 524**	**4 304**

Pour l'année 2019, nous avons pour le moment 4 304 adhérents dans 51 structures qui ont versé 2 040 €, sachant qu'il manque au moins les trois plus grosses structures, Solidaires Finances publiques, SUD-Rail et SUD Santé sociaux, mais aussi Chimie, Douanes, SUPPER et les Solidaires locaux 16, 22, 30, 37, 45, 46, 57, 59, 60, 69 et 84. Gérard Gourguechon a déjà relancé les 6 structures professionnelles, sans effet jusqu'à maintenant.
Quelques cotisations 2018 viennent d'arriver en retard : Solidaires national, Solidaires 94 et SUD Énergie.

Nous avons 2 104,40 € sur le compte-courant et 7 876,31 € sur le livret solidaire, soit en tout 9 980,71 €.

Gérard Pertué annonce qu'il envisage de cesser son activité de trésorier national de l'UNIRS à la clôture des comptes de 2019, ayant plus d'obligations et engagements dans d'autres structures. Il demande à anticiper l'AG pour trouver un trésorier, il rappelle qu'en 2008, il avait accepté de s'occuper de la trésorerie pour trois ans …
Il propose la création d'un poste d'adjoint à la trésorerie, de continuer jusqu'à la fin de l'année pour arrêter les comptes au 31 décembre 2019, date à laquelle le trésorier adjoint deviendrait trésorier.
Il signale que le futur adjoint doit se renseigner maintenant sur un transfert du compte au crédit coopératif qui ne pourra plus être dans son département. Cela signifie une modification des statuts lors de la prochaine AG.

Denis Turbet-Delof, qui était tenté par une responsabilité de trésorier adjoint, réfléchit à la proposition de devenir trésorier, mais il insiste pour qu'un-e trésorier adjoint soit nommé.

Fixation des dates des réunions du C.A. pour 2019/2020

Nous retenons :
- CA jeudi 21 novembre 2019 (salle 3)
- CA de deux jours les mercredi 22 et jeudi 23 janvier 2020 (salle 1)
- CA jeudi 12 mars 2020 (salle 1)
- CA mardi 5 mai (salle 1)
- CA jeudi 18 juin (salle 1)

Et nous prenons une option pour un CA mercredi 23 septembre suivi de l'AG jeudi 24 septembre dans la grande salle en bas.

Première réflexion sur les débats à avoir lors de notre C.A. sur deux jours de janvier 2020

Plusieurs sujets sont proposés :

- **la pollution électromagnétique** et les différents compteurs émettant des ondes, l'exemple est donné d'une personne électro-sensible ne pouvant pas venir longtemps aux réunions à Besançon, malgré ses habits spéciaux limitant le passage des ondes ;
- **les déserts médicaux, les urgences** débordées, l'insuffisance de médecins et d'infirmières qui rendent difficiles les soins ; à quelques mois des élections municipales, les maisons de santé ; la situation dans les hôpitaux ; etc. Si nous retenons ce thème, nous pourrions faire venir un-e militant-e du Syndicat de la Médecine Générale.
- **la réforme des retraites** à points et la comparaison avec les autres pays d'Europe.

Pour ce C.A. sur deux jours, le soir du premier jour nous pourrions visionner un film « Ondes de choc » et suivre par un débat.

Plus globalement, l'idée est émise d'essayer d'avoir, quand les horaires le permettent, un débat sur un sujet décidé entre nous lors des réunions habituelles du C.A. (éventuellement, un thème abordé en BN ou en CN de Solidaires).

Prochain congrès de Solidaires

Le BN a décidé du lieu, St Jean de Monts, et des dates, du 12 au 16 octobre 2020. L'organisation reposera en partie sur l'UNIRS (de Vendée, de Loire-Atlantique et du C.A.), ce qui impose d'y être présent-e-s du début à la fin et de s'attendre à de grandes journées, sans éliminer une possible séance de nuit.

Déplacements, logement et repas sont pris en charge par Solidaires national. Les personnes intéressées doivent se rapprocher de Denis Turbet-Delof. Elles seront invitées à une réunion sur place en octobre 2019 pour prendre connaissance des lieux, puis en septembre 2020.

Recensement des adhésions de « gilets jaunes » à l'UNIRS

Le Doubs a fait part d'adhésion de gilets jaunes à l'UNIRS. Gérard Gourguechon interroge les autres structures, mais cette première demande n'a pas permis de recevoir une information analogue ailleurs : qu'en est-il ?

Un tour de table laisse penser que ces adhésions restent un phénomène marginal réservé au Doubs et au travail réalisé notamment par Brigitte Sourrouille.

Principaux éléments de la discussion :

- Solidaires est bien perçu et les autocollants sont demandés, mais les gilets jaunes ne semblent pas conscients que nous sommes une organisation syndicale…
- Les actifs ne font pas d'information sur les Gilets jaunes.

Décision : Gérard Gourguechon vérifie une dernière fois l'éventuelle présence d'adhérents Gilets jaunes ailleurs que dans le Doubs.

RSI Réseau Syndical International

La deuxième rencontre des retraité-e-s de ce réseau est prévue à Paris les 15 et 16 novembre 2019. Organisation invitante, nous devons proposer un ordre du jour et organiser la rencontre.

Anne Millant propose, au-delà des points retraites à poursuivre, un état des lieux et une réflexion sur la logique économique qui prévaut dans les différentes réformes passées et dans les projets des gouvernements sur la prise en charge de la perte d'autonomie, à une époque où le contenu de la loi dépendance en France sera connu.

Le point sur les caractéristiques de la prise en charge de la perte d'autonomie, sous tous ses aspects, comprend plusieurs questions :

1/ **Conditions d'attribution** : âge, revenus, situation familiale et patrimoniale.

2/ **Forme** : à domicile, à l'hôpital, en maison médicalisée, en établissement EHPAD

3/ **Financement de chaque aide** : État, organismes sociaux (assurance sociale, associations …), Région ou Ville, famille et patrimoine familial, plafond des aides.

4/ **Dernières réformes** mises en œuvre (objectif et conséquences), projets annoncés des libéraux par pays.

Décision : Anne en fait part à la commission internationale.

Actualisation des revendications pouvoir d'achat suite aux réflexions du précédent CA

Anne Millant attend le rapport de la DRESS pour mettre à jour le dossier pouvoir d'achat.
Dans l'immédiat, pour l'actualisation de nos revendication, elle demande ce que nous laissons ou retirons dans le projet de dossier. Les revendications en suspens, non approuvées, sont discutées une à une (voir le projet de dossier qui sera diffusé prochainement).

La discussion « diverge » souvent sur la réforme que le gouvernement prépare. Notre dossier se positionne sur la situation et les revendications des retraité-e-s, sachant que la grande partie de la réforme à points concerne les actifs.

Principaux éléments de la discussion :

- **Bien sûr nous sommes pour la répartition** contre la capitalisation, pour un système distributif qui donne plus à celles et ceux qui ont moins et contre le système Macron contributif qui attribue des droits proportionnels au nombre d'euros versés, pour un système à pensions définies et contre le système à cotisations définies qui ne garantit pas le niveau de pension.
- **Le système Macron reproduit intégralement en retraite les inégalités** de salaire. Il donne l'impression, en ponctionnant davantage les actifs qui vont subir une baisse relative de pension, de sauvegarder la pension des retraité-e-s.
- **Notre système actuel n'est pas parfait**, les imperfections servent à Macron pour justifier de changer de système.
- **Pénibilité** : nous ne défendons pas une compensation financière par ailleurs d'un montant ridicule, nous voulons la réduction du temps de travail (le départ avant 60 ans, des « semaines allégées », etc.) pour celles et ceux qui ont des métiers « pénibles ».
- **Quelle durée de cotisation** pour une retraite à taux plein ? Nous allons vers un début moyen de travail à 26 ans + 43 ans de cotisation = départ en retraite à 69 ans. La durée validée moyenne est seulement de 32 ans. La revendication de 37,5 ans, c'est un départ en retraite à 26 + 37,5 = 63,5 ! Nous réclamons le départ à 60 ans et plus tôt pour les travaux pénibles, décalés, de nuit, …
- **Nous devons aussi parler du fond** : le progrès technique permet de travailler plus vite, de produire plus en moins de temps, cela doit permettre à chacun-e de moins travailler dans la vie, y compris en partant en retraite plus tôt. Ce progrès permet aussi de supprimer des métiers peu intéressant et de les remplacer par d'autres métiers (parfois peu intéressants aussi). Le travail change mais est toujours là, le travail physique où la main tient un grand rôle (travail *manuel*) est remplacé par le travail digital (*doigt sur la machine*)… et la fatigue physique part le stress.
- **On vit plus longtemps, on part plus tard ?** L'espérance de vie augmente sans cesse depuis l'homme des cavernes et pourtant la retraite a été mise en place, est passée de 65 à 60 ans. Depuis le début de l'industrialisation, on travaille 2 fois moins en produisant deux fois plus car on est plus productif, un actif d'aujourd'hui produit bien plus que celui d'il y a 10 ou 20 ans et peut payer davantage de pensions.

La mauvaise productivité existe aussi, comme les cadences imposées. La durée de vie en bonne santé ne bouge plus depuis 10 ans et commence à régresser.

- **Les régimes spéciaux** ont été conservés en 1945 pour conserver des avantages. Macron veut aligner par le bas, et nous ?
- **Nous demandons « une pension de réversion** égale à 75% de la pension brute du conjoint (mariés, pacsés ou en concubinage) et versée sans conditions de ressources. Revendiquer une condition de ressources est abordé par quelques personnes voulant limiter une grosse pension, mais la majorité ne souhaite pas aligner vers le bas (imposer aux fonctionnaires une contrainte du privé) créer des inégalités par la création d'un seuil, ne pas diviser les retraité-e-s, baisser le niveau de vie d'une personne lors du décès du conjoint.
- **Nous souhaitons établir des tranches d'imposition à l'impôt** sur le revenu plus nombreuses et au taux marginal plus élevé, la suppression de la CSG au profit de cotisations sociales progressives sur tous les revenus, la suppression de la CASA, l'instauration de cotisations sur l'ensemble des revenus distribués par les entreprises, ce qui englobe salaire primes, participation, heures supplémentaires, intéressement et dividendes (exclusion des investissements).

Décisions :

- Anne envoie le texte des revendications quand elles seront mises à jour, puis le texte actualisé dès la parution du rapport de la DRESS.
- Ce texte sera soumis à amendements et à vote lors de notre AG d'octobre 2019.

Préparation de l'Assemblée Générale de l'UNIRS du jeudi 10 octobre 2019

Avant la tenue de cette AG, nous aurons encore une réunion du C.A., le jeudi 12 septembre 2019. Mais ce C.A. de juin doit arrêter l'ordre du jour de notre A.G. pour pouvoir envoyer l'invitation afin de commencer à enregistrer les inscriptions (voir première proposition d'ordre du jour de l'AG jointe).

Précisions sur :

- **l'ordre du jour** : le projet d'ordre du jour détaillé, envoyé à l'avance est discuté et adopté
- **l'organisation de l'accueil** : Anne Millant et Carine Lyon, en utilisant la liste des présent-e-s établie par Gérard Gourguechon
- **la confection des « cavaliers »** nominatifs : Henri Herrera les imprime
- **la présidence** de séance et organisation des débats : Jean-Louis Van De Wièle
- **l'organisation du buffet** : le traiteur habituel sera contacté par Gérard Gourguechon
- **points particuliers à mettre en avant**
  - **dans le rapport d'activité** : dans la discussion arrive l'action en lien avec le travail des neuf qui s'élargit, notamment par les contacts avec les syndicats d'actifs, l'implication dans les gilets jaunes et l'enquête engagée par l'UNIRS, le début du travail des retraité-e-s dans le Réseau Syndical International.
  - **lors du rapport de trésorerie** : changement de banque, mise en place d'un trésorier adjoint, modification des statuts pour transférer dans le Règlement Intérieur l'interdiction d'effectuer plus de trois mandats.
  - **à mettre en avant dans la motion d'actualité et d'orientation** : l'appui majoritaire des retraité-e-s à Macron malgré les reculs sociaux
- **points que nous voudrions voir être abordés** par le ou la camarade du Secrétariat national : nous serons probablement en plein dans la réforme des retraites…
- **examen des points** qui seront abordés dans le cadre des travaux sur le dossier revendicatif, le dossier du pouvoir d'achat avec vote, la loi vieillissement et l'aide à l'autonomie, la gériatrie.
- **première approche sur les présences** envisagées à l'AG et les candidatures pour le prochain C.A. : les anciens continuent, des nouveaux sont attendus.

Décisions :

- Le projet amendé de l'ordre du jour est adopté.
- Nous invitons les neuf à partager l'apéro-repas et les travaux de l'après-midi (intervention générale du SN et dossier du pouvoir d'achat), une brève prise de parole au nom des neuf sera possible…
- Nous relançons les structures qui organisent leurs retraité-e-s mais ne s'inscrivent pas à l'AG.

Analyse du contexte économique, social, syndical, environnemental et politique

Le gouvernement poursuit donc son train de réformes

Les attaques contre les droits des travailleurs et des organisations syndicales entreprises avec la loi El Khomri et poursuivies avec la loi travail XXL se poursuivent donc avec les attaques contre le statut des agents des trois fonctions publiques. Le projet de loi a été approuvé en première lecture à l'Assemblée Nationale. Les projets de décrets d'application de la future loi Fonction publique seront examinés à la rentrée. Globalement, il s'agit de fragiliser les salariés, tous les salariés, pour les rendre plus adaptables aux demandes du « marché du travail ». Il faut que les salariés acceptent des conditions de travail, d'emploi, de rémunération, etc., toujours en baisse, ici comme ailleurs. C'est un des aspects du dumping social mis en place au niveau mondial avec son application très directement au niveau de l'Union Européenne – et, ici comme ailleurs, ce seront les citoyens les plus modestes (qui applaudissent parfois à ces économies et à cette « équité ») qui en seront les premières victimes. Il y a eu des mobilisations, perdantes, contre la loi El Khomri. Il y a encore eu quelques mobilisations contre la loi travail XXL ; mais la loi est passée. Et contre la mise en cause du statut de la fonction publique, il y a eu quelques gesticulations, deux tours et puis plus rien.

Les attaques contre la Sécurité sociale se poursuivent également. En 2019, c'est une réforme « systémique » des retraites qui serait opérée. M. Delevoye, le Haut-Commissaire à la réforme des retraites, aura maintenu ses réunions et les apparences jusqu'au bout. Delevoye ferait ses annonces en juillet. Le projet de loi serait présenté au Conseil des ministres à l'automne, et le vote interviendrait probablement fin 2019. A ce jour, il n'est même pas certain que ceci provoque de réelles mobilisations syndicales et sociales « à la rentrée ». Il est possible que la réforme mette en place un système de retraites par points et, en même temps, comporte des dispositions conduisant à reporter au-delà de 62 ans l'âge légal de départ en retraite. Sans parler des « assurances » faites aux personnes actuellement retraitées d'échapper à cette réforme et qui ne pourront être tenues avec un budget identique (14 % du PIB). En matière de santé, l'adaptation de l'ensemble du système aux intérêts des investisseurs privés et des financiers se poursuit, tant dans le domaine de l'hospitalisation que du médicament. La prochaine loi vieillissement sera la mise en application de cette orientation générale à la question de l'aide à l'autonomie : la fermeture de lits en gériatrie, et l'insuffisance scandaleuse des créations d'EHPAD publics offrent un marché énorme aux investisseurs privés.

Les reculs des services publics sont poursuivis. Malgré les discours sur la nécessité d'une revitalisation des territoires, les fermetures d'écoles, de maternités, d'hôpitaux de proximité, de guichets de « services publics », de gares, de lignes SNCF, les annonces de nouvelles privatisations, etc., sont quotidiennes. Les élus locaux gesticulent eux aussi, mais le rouleau compresseur libéral poursuit son œuvre. Il s'agit toujours de réduire la part des « biens communs », la part du collectif, pour laisser partout, ou presque, le marché, et les investisseurs et les capitaux, faire et décider des choses. Et donc décider des orientations données à la société en dehors des débats citoyens et démocratiques.

Le gouvernement continue, puisque rien ne l'arrête

Les organisations syndicales, avec leurs militants et leurs adhérents, n'ont jusqu'à ce jour, pas été en mesure d'arrêter, voire même de freiner, une quelconque réforme. Les gilets jaunes, pendant quelques mois, ont déstabilisé le pouvoir. Ce dernier semble avoir repris la main, après quelques concessions d'apparence, beaucoup de communication, et beaucoup de répression et de violence. Ce mouvement n'a pas fait « tâche d'huile ». Nombre de gilets jaunes étaient circonspects par rapport aux organisations syndicales. Et les organisations syndicales les plus curieuses de l'apport des gilets jaunes n'ont jamais su traduire ceci par une quelconque mobilisation significative.

Les élections européennes ne seront pas non plus un élément venant fragiliser le gouvernement et le freiner dans ses projets de réformes. Le taux d'abstention reste très élevé (48,9 %). Les écologistes sortent un peu renforcés ; l'extrême droite est consolidée ; le parti de « la droite de gouvernement » est siphonné par le parti du gouvernement (cet électorat a bien vu que ce gouvernement fait une politique bien à droite). Ce qu'il reste de groupes progressistes est divisé et de plus en plus inaudible pour une bonne partie de nos concitoyens. Si cette situation perdure, Macron va pouvoir continuer de se présenter comme le dernier rempart contre l'extrême droite en France ! A l'issue du « grand débat », Macron avait constaté que la période lui confirmait que son gouvernement avait fait les bons choix et qu'on lui demandait d'aller plus vite et plus fort dans le sens des orientations retenues. Après ces élections, le gouvernement tire le bilan qu'un « feu vert » lui est donné pour poursuivre dans ses choix, d'autant plus que le gouvernement a toujours été sensible aux questions d'écologie !

Le vote des retraité-e-s montre qu'une grande partie semble avoir vite oublié le mépris de Macron à leur égard et la politique qu'il a menée contre eux. Ils ont massivement voté aux élections européennes, à 67% soit plus que la moyenne de 51 %, et soutenu, dans l'ordre : LREM 32 %, RN 21 %, LR 14 %, Écologistes 9 %, PS 9 %, UDI 4 %, FI 3 %, Debout la France 3 %, PC 2 %, les autres listes recueillant 0%. Les annonces de Macron auraient suffi pour faire revenir dans le giron macroniste une partie des retraité-e-s : leur attachement à la droite semble plus fort que la perte du pouvoir d'achat non rattrapée.

Les retraité-e-s sont fortement pro-européens, ils ont voté à 64 % pour des listes en faveur de l'Europe. Ils votaient massivement à droite à qui ils assuraient un bon score (41% pour François Fillon aux présidentielles au premier tour), ils se sont détournés de LR et ont choisi LREM. Une partie reste fidèle au PS (9 %). Ils n'aiment pas FI (3 %), mais aiment le RN (21 %) au lieu de 10 % en 2017, soit deux fois plus en 2 ans.

Ces européennes ont donc marqué un glissement encore plus à droite du vote senior et nous pouvons en tirer trois enseignements majeurs : maintien d'un vote à droite par le soutien à Emmanuel Macron, glissement vers l'extrême droite par la hausse du vote en faveur du Rassemblement National, désintérêt des seniors pour les Républicains et la gauche antilibérale.

Une rentrée sociale, peut-être

La poursuite de la politique du gouvernement, avec l'accélération de ses réformes régressives, maintient un fort niveau de mécontentement. Nous ne pouvons pas dire que les votes politiques de nos concitoyens et que leur apathie dominante dans les mobilisations appelées par les organisations syndicales signifient qu'une grande majorité de la population du pays est satisfaite des choix de ce gouvernement. Le mécontentement est une réalité, même si nous avons très peu d'éléments pour le mesurer.

Les organisations syndicales traversent une période de grande incertitude. Le dernier congrès de la CGT a aussi montré ces interrogations, avec des interventions marquant une volonté offensive, mais en ne décidant, en fait, de rien : pas d'appel à une journée d'action ou de grève, pas d'appel à une rencontre entre les organisations syndicales. La ligne d'accompagnement de la CFDT, les positionnements parfois contraires de FO, la centralisation de la FSU sur son secteur de l'éducation, et le grand écart de Solidaires entre des discours « va-t-en-guerre » et des engagements militants réduits, tout ceci ne conduit guère à un « paysage syndical » dynamique.

Que faire ?

Nous voyons bien que nous tournons plus ou moins « en rond ». Au mieux, les organisations syndicales « combattives » font « leur boulot », informent, sensibilisent, font de « l'éducation populaire », puis appellent à des journées d'action, lesquelles sont très peu suivies. Et nous passons à un autre dossier revendicatif. Car ce travail d'information, de sensibilisation, nous le faisons, au mieux à l'interne, entre nous, dans nos réseaux de militants et d'adhérents, rarement, très rarement au-delà de ces cercles. Il y a des parties énormes des « victimes » du système actuel que nous ne rencontrons jamais ou presque, qui ne nous connaissent pas, qui ne nous ont jamais vus. Le mouvement des gilets jaunes nous montre qu'il y a, à côté de « nos » populations (en gros, les salarié-e-s stabilisés dans des grandes et moyennes entreprises et les administrations et services publics), d'autres personnes potentiellement disponibles pour la lutte. Il est certain que le syndicalisme doit être ancré dans l'entreprise, mais il y est trop souvent replié sur lui-même ; il lui faut aussi sortir de l'entreprise pour être dans la cité et dans la population. Quand l'entreprise elle-même peut disparaître du jour au lendemain, il est certain que le seul ancrage du syndicat sur l'entreprise devient la corde qui tient le pendu. Le syndicalisme doit être un acteur social capable de peser dans la société, capable d'imposer des avancées sociales, voire pouvant s'inscrire dans des perspectives plus larges et émancipatrices. Le syndicalisme doit être un outil de rassemblement et d'unification du salariat et au-delà du salariat « traditionnel ».

Le syndicalisme qui se veut et se dit alternatif doit, en plus, être réellement capable de proposer des alternatives. A Solidaires (et pas seulement Solidaires), nous disons qu'un autre monde est possible, qu'il faut un autre partage des richesses. D'ailleurs, toutes nos revendications ou presque impliquent des changements importants dans la distribution et la redistribution des richesses, impliquent donc la fin de la domination du capitalisme financier, pour le moins. Pour que nous devenions crédibles aux yeux de celles et ceux à qui nous nous adressons, il faut donc que nous soyons en mesure de préconiser une façon de se sortir des griffes de la finance. Nos collègues et camarades, nos concitoyennes et concitoyens ont bien vu comment le peuple grec, qui ne voulait qu'une amélioration du pouvoir d'achat et un renforcement des services publics, a été matraqué par la BCE, le FMI, la commission de Bruxelles, et les gouvernements de tous les pays de l'UE ou presque. Dès lors que les forces qui disent qu'un autre monde est possible sont incapables de dire comment on peut y accéder (en dehors de quelques incantations et une succession de « SI »), le plus grand nombre continuera de se situer dans le vrai monde d'aujourd'hui, et de s'y projeter en essayant de s'en tirer au moins mal, au jour le jour.

Principaux éléments de la discussion :

- Les services publics disparaissent, mais le gouvernement affirme qu'ils sont remplacés par une maison des services publics (à la DGFIP : des Maisons France Service – MFS).
- Catherine Souchon : les Gilets jaunes, soi-disant noyautés par FI, ont voté RN. Ils viennent des périphéries et non des villes, ont plaisir à se regrouper dans une ambiance conviviale. Leurs revendications sont légitimes. Nuit debout a duré mais n'a pas débouché sur une organisation pérenne. De même, le mécontentement ne débouche pas sur une organisation, à cause d'un fatalisme.
- Anne Millant : les retraité-e-s, mobilisés de façon visible avec et sans gilet jaune, ont obtenu quelques mesures. Le gouvernement ne veut pas que l'on bouge. Sa communication et celle de la presse ne parlent pas des conséquences du blocage de la part des retraites dans le PIB. Il ne nous traite plus d'improductifs mais tente de faire passer l'idée qu'il accorde des choses aux retraité-e-s. Le discours dominant n'est tout de même plus « retraités = privilégiés et nantis ».
- Jacky Chataignier : un mouvement social profite habituellement à la gauche, pas cette fois-ci (une réaction dans la salle cite aussi mai 68 de laquelle est arrivée une majorité parlementaire très à droite). Les assemblées des Gilets jaunes ne concernent qu'une minorité, proche de nous. L'ensemble des Gilets jaunes ne représente qu'une partie des classes populaires. Le parti de l'ordre en a marre d'une mobilisation aussi longue, Macron le rassure. Les violences policières incitent à ne pas manifester. Un livre noir des violences est en cours de rédaction. Solidaires était bien présents parmi les Gilets jaunes, qui se réunissaient dans nos locaux du 44. Nous n'avions pas à leur imposer nos idées de l'extérieur. Des appels CGT, FSU, Solidaires, Gilets jaunes n'ont pas mobilisé les syndiqué-e-s. Il semble que Solidaires soit désormais moins engagé dans les mouvements sociaux qu'il a pu l'être par exemple lors de la création d'Agir ensemble contre le Chômage (A.C !). Le mouvement syndical se recroqueville dans l'entreprise.
- Martine Chevillard insiste sur l'état de siège de la ville de Besançon, la police qui vient narguer les manifestant-e-s, la justice qui décide rapidement de condamnations pénales. Le mouvement se structure avec des AG de préparation des actions, un site listant les actions, un engagement fort pour des réunions dehors dans le froid à cause de l'absence de salle. Macron a inauguré une exposition de peinture à Ornans (ville de naissance de Gustave Courbet), ville qui a été bloquée à 10 km à la ronde ce qui a suscité une amende à 135 € pour tous les gilets jaunes présents dans la ville. Les femmes seules, retraitées, étaient nombreuses sur les ronds-points, avec leur absence de fonctionnement collectif et démocratique des collectifs. Solidaires ne s'est jamais fait jeté, à l'inverse, les Gilets jaunes sont venus dans les manifestations syndicales. Lip est arrivé après 30 ans de pratique démocratique syndicale, les 6 mois de Gilets jaunes ne suffisent pas.
- Christian Zannier pense que la répression représente un phénomène marginal, que le syndicalisme a montré son incapacité à féconder, politiser le mouvement, à intervenir dans les réunions de Gilets jaunes, à en discuter dans les entreprises. Nous avons loupé le coche, à deux syndicalistes nous ne pesons pas dans une assemblée. Les syndicalistes réclament une amélioration de leur pouvoir d'achat par une augmentation des salaires, les gilets jaunes par une baisse des impôts. Les Gilets jaunes refusent de reconnaître leur faiblesse et évitent de réfléchir à une extension de la mobilisation. Les trahisons de la gauche sont la source des démobilisations.
- Jean-Pierre Nunès estime que le syndicalisme ne dit pas assez ce qu'il veut. Nous savons très bien ce que nous refusons, mais ne savons pas construire et proposer des alternatives, alors que c'est le rôle d'un syndicalisme « de transformation sociale ».

Que faire ? Anne s'interroge le rôle du syndicalisme dans un appel au rassemblement des forces de gauche, Jacky insiste sur le respect de l'indépendance syndicale, Jean-Pierre affirme l'importance de l'affirmation d'un projet, mais on sait ce qu'on ne veut pas et notre refus du capitalisme, on ne sait pas ce que l'on veut au-dela des mots « syndicalisme de transformation sociale » ; Christian note le poids de la transformation de grandes entreprises en une multitude de petits sous-traitants ; … Que faire ? La réponse n'est pas fournie avant la fin de cette réunion. Ce n'est qu'un début, le débat continue …

Prochaines réunions de 2019 :

CA le jeudi 12 septembre
C.A. le mercredi 9 octobre …
la veille de l'**AG** du jeudi 10 octobre